

LE BIOGRAPHIQUE AU LYCEE : VIE ET MORT D'UN GENRE SCOLAIRE

Nathalie Denizot
Lycée Voltaire, Wingles
Équipe Théodile (ÉA 1764)

Un genre naît, grandit, atteint sa perfection, décline et enfin meurt !
Ferdinand Brunetière, *Évolution des genres dans l'histoire de la littérature*.

Le « biographique » aura fait long feu : apparu pour la première fois sous ce nom dans les programmes de première de 2001, il est en effet appelé à disparaître en septembre 2007 (*Bulletin officiel* n° 40, 2006). Cette disparition programmée fera de ce genre un de ceux dont l'existence scolaire a sans doute été la plus courte. Cette fulgurance mérite qu'on s'y attarde, dans la mesure où l'apparition et la disparition de genres à l'école sont des phénomènes somme toute assez rares, qui permettent de voir à l'œuvre et d'analyser les processus de constitution des corpus de textes dans la discipline français, et leurs enjeux.

LE « BIOGRAPHIQUE » DANS LES PROGRAMMES DE PREMIERE DE 2001 : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les programmes de 2001 qui instituent le biographique dans le paysage scolaire en font l'un des objets d'étude commun à toutes les classes de première, quelle que soit la filière (technologique, technique ou générale) ou la série (S, ES, L, STG, etc.). C'est dire son importance : dans les séries STG par exemple, il est l'un des quatre objets d'étude obligatoires, à côté du théâtre, de la poésie et des genres argumentatifs ; en L, il compte parmi les sept objets d'étude que comporte la série¹. Mais cette importance affichée masque mal les incertitudes des textes officiels (programme et accompagnements) concernant sa définition, sa délimitation et son intérêt. Ce sont ses flottements que j'étudierai tout d'abord, en tant qu'ils témoignent des tensions dans la discipline.

Le biographique est-il un genre ?

À côté de l'épistolaire ou du théâtre et dans un programme qui fait des « genres et registres » un de ses axes majeurs, le biographique semble bien, avec son article défini, être lui aussi un genre. C'est d'ailleurs ainsi que le présentent les documents d'accompagnement, du moins dans la rubrique *Genres* :

On doit souligner en particulier que le genre biographique est un ensemble qui, des mémoires à l'autobiographie en passant par les biographies proprement dites et par le roman (auto)biographique, compte, de Plutarque à Chateaubriand, de D'Aubigné, Retz et Saint-Simon à Rousseau, Beauvoir et Sartre, ou de Vallès et Proust à Céline, une foule d'œuvres majeures. En outre, ce genre représente aujourd'hui une part très importante des lectures. (p. 14)

Mais un autre passage de ces mêmes documents d'accompagnement présente les choses autrement : dans le chapitre qui lui est spécifiquement consacré, le biographique n'est pas cette fois considéré comme un genre, mais comme un « domaine », qui « englobe une très large part des textes » (p. 46) ; il est d'ailleurs question à plusieurs reprises *des* « genres du biographique » ou *des* « formes du biographique » (comme dans le programme d'ailleurs), voire de « l'écriture biographique » (p. 46 et 47).

Il y a donc des différences notables entre ces différents passages, sur la façon de nommer et de catégoriser ce nouvel objet d'étude : le biographique est tantôt un « genre », tantôt un « domaine ». Cette hésitation est conforme à la définition du genre telle qu'elle est proposée par cette même rubrique *Genres des Documents d'accompagnement*, qui signalent la possible polysémie du terme et qui en prennent acte :

Les genres offrent un cadre d'identification et de classement des textes et des œuvres selon les principales catégories qui les caractérisent. Cependant, la notion présente aussi des difficultés théoriques. En effet, le terme de « genre »

1. Aux trois déjà cités, il faut ajouter « un mouvement littéraire et culturel », facultatif en STG, mais obligatoire en ES, S et L ; « l'épistolaire » et « les réécritures » sont quant à eux propres à la série littéraire.

est appliqué parfois à des ensembles très vastes (le théâtre, la poésie, par exemple) ; parfois, au contraire, à des formes fixes de définition très stricte (par exemple, le sonnet, la ballade, etc.).

Par ailleurs, cette ambivalence possible du terme « genre » fait écho aux questions qui traversent plusieurs des champs disciplinaires de référence de la discipline : que ce soit en littérature, en linguistique, chez les théoriciens de la lecture ou chez les didacticiens du français, le genre est un objet à interroger, dont la définition est problématique, mais dont on ne peut pas réellement se passer.

Cependant, que l'on considère le biographique comme un « genre » ou comme un « domaine » ne joue que sur le *niveau* de catégorisation adopté. Dans les deux cas, le biographique est bien une catégorie générique à part entière, sinon homogène, du moins cohérente, que l'on peut donc définir et circonscrire : voyons ce qu'il en est de sa définition et de sa délimitation dans les programmes de 2001 et leurs accompagnements.

Des frontières brouillées

Un autre flottement est présent dans les textes officiels concernant la définition et la délimitation du biographique : entre le programme et les deux rubriques des documents d'accompagnement le concernant (la rubrique *Genres*, p. 14-15 et la rubrique *Le biographique*, p. 46-48), il y a des écarts voire des divergences².

Trois listes de « genres biographiques » sont en effet à considérer : l'une est donnée dans le programme, et les deux autres dans les documents d'accompagnement, dans deux rubriques différentes. Voici ces listes, dans l'ordre suivant : 1. programme ; 2. rubrique *Genres* ; 3. rubrique *Le biographique*.

1. Récits de vie, mémoires, journal intime, biographie, autobiographie, roman autobiographique.

2. Des mémoires à l'autobiographie en passant par les biographies proprement dites et par le roman (auto)biographique, [...], de Plutarque à Chateaubriand, de D'Aubigné, Retz et Saint-Simon à Rousseau, Beauvoir et Sartre, ou de Vallès et Proust à Céline.

3a. (p. 46) La littérature abonde en formes d'écriture biographique, soit à référent biographique vrai ou revendiqué comme tel, soit imitant le récit à référent biographique vrai : biographies, autobiographies, journaux intimes, mémoires, récits de vie, romans autobiographiques, romans biographiques, autofictions.

3b. (p. 47) Parmi les nombreux textes qui relèvent de ce domaine, on peut signaler :

– des œuvres majeures, notamment des mémoires (de Retz, Saint-Simon, Chateaubriand, Beauvoir...); des autobiographies (Rousseau, *Confessions* ; Musset, *Confession d'un enfant du siècle* ; Sartre, *Les Mots*) ; des biographies mais aussi des biographies fictives et des romans biographiques (Flaubert,

2. Ce n'est d'ailleurs pas le seul cas où programme et documents d'accompagnement ne parlent pas d'une seule voix : l'exemple le plus frappant est sans doute celui concernant l'objet d'étude « Mouvement littéraire » : en seconde par exemple, le programme dit qu'il faut étudier un mouvement du XIX^e ou du XX^e siècle, et les documents d'accompagnement proposent la Pléiade, le classicisme, le romantisme, le réalisme et le naturalisme, l'art pour l'art et la littérature engagée.

« La légende de saint Julien l'Hospitalier » dans *Trois Contes* ; Maupassant, *Une vie* ; M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*) ; enfin des romans autobiographiques qui sont légion mais au premier rang desquels figurent des œuvres de Vallès, Proust, Céline ;

– des compléments : les formes du journal et de la biographie, fréquentes dans les lectures, voire dans l'écriture des élèves, ne comportent pas d'œuvres aussi marquantes, mais peuvent être abordées *via*, par exemple, Gogol, *Le Journal d'un fou*, A. Frank, *Journal...* On peut constater la présence de cet usage dans d'autres littératures européennes, et en dialogue avec des cultures orientales : par exemple H. Hesse, *Siddhartha*. De même, la littérature contemporaine offre nombre de mémoires et récits autobiographiques comme les récits d'A. Ernaux ;

– des documents : tableaux et triptyques ou bas-reliefs sur la vie de saints, portraits peints mettant en scène les traits essentiels d'une vie, films ; enfin, la presse abonde en articles à caractère biographique.

Une première divergence tient à la délimitation du champ dans lequel on inscrit ces genres : la liste du programme et la rubrique « genres » des accompagnements ne comprennent que des genres littéraires ; au contraire, la rubrique « biographique » intègre des genres appartenant à d'autres domaines socio-discursifs (la presse) ou artistiques (la peinture). Un autre passage de ce même chapitre l'indique d'ailleurs très explicitement :

Ce domaine [le biographique] ne se borne donc pas à un ou deux genres (comme la biographie et l'autobiographie), mais englobe une très large part des textes, ainsi que des œuvres picturales et cinématographiques.[...] Ainsi, l'étude de textes littéraires se trouve ici au carrefour de pratiques culturelles multiples. Un tel objet d'étude permet particulièrement de dépasser l'aporie apparente de l'opposition entre un usage utilitaire du français et un usage culturel esthétique. (p. 46)

Genre littéraire ou pratique culturelle, le cadre d'analyse n'est pas le même, et les enjeux scolaires sans doute non plus.

Une deuxième divergence vient de ce que les genres composant le biographique ne sont pas tout à fait les mêmes dans ces trois listes : aux six genres présents dans la liste du programme, la rubrique *Genres* des documents d'accompagnement ajoute deux autres genres, et la rubrique *Biographique* recompose assez différemment l'ensemble des genres du domaine. Or, si l'un des ajouts – *l'autofiction* – ne change pas grand chose à la délimitation du biographique (puisque le terme est souvent considéré comme un synonyme récent et moderne de « roman autobiographique »³, et qu'en tout cas le genre qu'il désigne est incontestablement associé à l'autobiographie), il n'en est pas de même pour le « roman biographique », qui ouvre des perspectives assez différentes : les œuvres proposées par les accompagnements sont à cet égard étonnantes, puisqu'il s'agit par exemple d'*Une Vie* de Maupassant ou de *La Légende de St Julien l'Hospitalier* de Flaubert. Comme le faisait remarquer Vassevières (2002) :

3. Voir par exemple Gasparini (2004).

À ce titre, « *le biographique* » engloberait tout roman qui, comme *Eugénie Grandet* ou *Madame Bovary*, conduit le protagoniste jusqu'à sa fin, mais aussi les romans « de formation », du *Père Goriot* à *Bel-Ami*.

Une catégorie ambivalente

Catégorie aux contours flous dès sa naissance, le biographique au lycée est aussi traversé de tensions qui viennent s'ajouter aux ambiguïtés des textes officiels pour complexifier encore la question.

Une première tension est liée à la délimitation même du genre : le rapprochement des deux « familles » de genres qui le composent (les écrits biographiques et les écrits autobiographiques) ne va pas de soi : biographie et autobiographie ne sont pas toujours considérées comme appartenant au même champ disciplinaire (dans la classification Dewey par exemple, comme dans bon nombre de librairies, la plupart des biographies sont classées en histoire, et la plupart des autobiographies en littérature) ; l'une et l'autre s'opposent quant à leur énonciation, l'une privilégiant la troisième personne, l'autre la première ; enfin (*last but not least*), la culture scolaire connaît l'autobiographie (*cf. infra*), mais feint d'ignorer la biographie⁴, quand elle ne la méprise pas, dans la tradition structuraliste qui refuse de s'intéresser à la vie de l'auteur⁵, et qui fait du *Contre Sainte Beuve* de Proust son credo :

[À] observer les épreuves de baccalauréat depuis 1970 et les *Instructions* de 1981 surtout, mais aussi les arrêtés de 1986-1988, l'institution semble avoir opté pour une approche globalement structuraliste face aux textes littéraires. Notamment, l'épreuve de commentaire composé depuis 1970 repose sur le postulat que le texte littéraire (choisi hors programme) peut être interprété en dehors de toute contextualisation. Les outils de lecture, qui deviennent très nombreux à partir de 1981, répertoriés sous le terme de « notions » empruntées à la rhétorique, à la narratologie ou à la linguistique, sont censés suffire à la lecture littéraire. Il s'agit de privilégier une lecture immanente de l'œuvre et de permettre à chaque élève d'être un lecteur autonome. La biographie, non plus que l'histoire littéraire, n'ont donc de rôle à jouer. (Houdart-Mérot 2000, p. 38)

Le biographique oblige donc à regrouper dans une même catégorie deux genres jusqu'alors assez fortement distincts, et dont l'approche scolaire a jusqu'ici divergé.

4. Les notices biographiques d'écrivains n'ont pourtant jamais déserté les manuels – ni les classes.
5. Même si le même Barthes qui proclama en 1968 « La mort de l'auteur » (dans Barthes 2002, p. 40) inventa quelques années plus tard les « biographèmes » dans sa préface à *Sade, Fourier, Loyola* : « Le plaisir du Texte comporte aussi un retour amical de l'auteur. L'auteur qui revient n'est certes pas celui qui a été identifié par nos institutions (histoire et enseignement de la littérature, de la philosophie, discours de l'Église) ; ce n'est même pas le héros d'une biographie. [...] Car s'il faut que par une dialectique retorse il y ait dans le texte, destructeur de tout sujet, un sujet à aimer, ce sujet est dispersé, un peu comme les cendres que l'on jette au vent après la mort [...] : si j'étais écrivain, et mort, comme j'aimerais que ma vie se réduisît, par les soins d'un biographe amical et désinvolte, à quelques détails, à quelques goûts, à quelques inflexions, disons : des "biographèmes" dont la distinction et la mobilité pourraient voyager hors de tout destin et venir toucher, à la manière des atomes épicuriens, quelque corps futur, promis à la même dispersion ; une vie trouée, en somme. » (dans Barthes 2002, p. 705-706)

Une deuxième tension vient de ce que le biographique est écartelé entre fiction et réalité, alors même que les genres qui le constituent semblent à première vue clairement du côté de la réalité. En effet, les récits (auto)biographiques relèvent généralement de la prose non-fictionnelle, ou pour le dire autrement, ne relèvent pas d'un « pacte romanesque » tel que le définit Lejeune :

Symétriquement au pacte autobiographique, on pourrait poser le *pacte romanesque*, qui aurait lui-même deux aspects : *pratique patente de la non-identité* (l'auteur et le personnage ne portent pas le même nom), *attestation de fictivité* (c'est en général le sous-titre *roman* qui remplit aujourd'hui cette fonction sur la couverture). (1975/1996, p. 27 ; c'est lui qui souligne)

Mais ce n'est pas cette acception qu'a retenue le programme, puisqu'il introduit, comme je l'ai déjà signalé, les *romans* autobiographiques ou biographiques, brouillant ainsi la frontière fiction/réalité, qui ne permet plus de ce fait de délimiter le genre.

Ces ajouts sont d'autant plus intéressants qu'ils ne figuraient pas dans le projet de programme publié en 2000, qui arrêta sa liste de genres à l'autobiographie :

Objectif : examiner les rapports entre réalité vécue, écriture et fiction, à travers diverses formes du biographique (récits de vie, mémoires, journal intime, biographie, autobiographie), de façon à faire apparaître les enjeux de l'expression de soi. (Projet de programme 2000, p. 3)

Le genre biographique tel qu'il est proposé actuellement par les programmes se caractérise donc essentiellement par son thème, le « récit de vie », plus que par son rapport au réel ou son mode d'énonciation⁶.

LE BIOGRAPHIQUE AVANT 2001

Qu'en était-il avant les programmes de 2001 ? Dans quelle mesure le biographique existait-il, ou du moins quelles étaient les formes du biographique présentes dans les programmes ? Et d'où vient-il ?

Les genres biographiques dans les programmes des années 1980

Les programmes qui étaient en vigueur avant ceux de 2001 dataient de 1987 (classes de seconde) et 1988 (classe de première et terminale). Ils suivaient de près les instructions de 1981, qui ont marqué une véritable rupture par rapport aux textes précédents : il faut dire que, mise à part la réforme du baccalauréat en 1970, les textes officiels n'avaient pas véritablement pris la mesure des bouleversements que connaît l'école – y compris le lycée – entre 1960 et 1980⁷.

Une étude détaillée des programmes et instructions des années 1980 déborderait largement le cadre de cet article⁸, et je ne mentionnerai ici que ce qui concerne mon propos – c'est-à-dire pas grand chose. Bien sûr, les textes parlent

6. On verra plus loin que ce n'est pas forcément le cas dans les manuels actuels.

7. Voir par exemple Robert 1993.

8. Voir Houdart-Mérot 1998, p. 165 *sq.*

parfois de « roman », de « poésie », de « théâtre » et même de l'« essai ». Mais les genres ne sont pas réellement un objet d'enseignement : ce sont des savoirs paradisciplinaires, et non véritablement disciplinaires (au sens où l'entend Chevillard 1991, p. 51) : contrairement à ce qui se passe dans les programmes actuels, ils ne font pas l'objet d'un enseignement spécifique, mais sont « objet[s] de savoir auxiliaire », c'est-à-dire qu'ils sont nécessaires à l'enseignement de la discipline, qu'ils doivent être connus, mais qu'ils ne figurent pas en tant qu'objets de savoir dans les programmes, et qu'ils ne font pas l'objet d'une évaluation directe. Quant à ce qui deviendra le genre biographique, il n'en est jamais question : pas de trace de l'autobiographie, pas de trace de la biographie, rien sur le roman autobiographique non plus, ni *a fortiori* sur le journal intime ou l'autofiction. Même dans les thèmes proposés (c'est une des nouveautés des programmes de 1981 que les groupements de textes par thèmes⁹), aucun de ces genres n'apparaît jamais, alors même que certains thèmes sont plutôt génériques : « L'épopée hier et aujourd'hui », « Le tragique au théâtre », « La poésie et le poétique » (p. 31).

Si l'on regarde cette fois du côté des auteurs cités par le programme, on ne trouve pas grand chose non plus. En 1981, pour la première fois depuis 1801¹⁰, le programme ne contient pas de liste d'œuvres, même s'il donne quelques noms d'auteurs

dont la fréquentation est particulièrement formatrice [...] : c'est le cas, par exemple, de La Fontaine, Molière ou Racine, de Voltaire ou Rousseau, de Chateaubriand, Balzac ou Victor Hugo, de plusieurs écrivains du XX^e siècle. (p. 30)

Et si l'on revient en 1987 et 1988 à une liste d'œuvres, elle n'est qu'indicative, et ne fait pas référence à l'autobiographie, ni à aucun autre genre biographique. Les seuls genres mentionnés sont le théâtre, le roman et la poésie. Le programme de première ajoute une précision à propos de l'établissement de la liste d'œuvres et de textes pour le baccalauréat :

On se rappelle en particulier que doivent y être représentés, pour le baccalauréat de l'enseignement du second degré, trois siècles au moins, du XVI^e siècle au XX^e siècle, et chacun des genres littéraires principaux (poésie, théâtre, roman, littérature d'idées). (p. 15)

Bien sûr, on peut étudier l'autobiographie dans le cadre de la « littérature d'idées ». Mais cela n'en fait pas une catégorie générique autonome, ni reconnue comme telle. En 1980, pas plus qu'en 1987 et 1988, les genres biographiques ne sont pas identifiés comme tels par les programmes.

Pourtant, à cette même époque, des travaux universitaires importants existent, dont certains, comme ceux de Lejeune par exemple, seront bientôt appelés à un grand succès à l'école.

9. Sur les classements successifs des textes à l'école depuis un siècle, voir Denizot 2005.

10. Cf. Chervel 1986.

Les genres biographiques à l'université

C'est par l'autobiographie que tout a commencé. Non pas que les autres genres (journal intime, biographie ou mémoires, par exemple) n'aient pas fait l'objet d'études avant les premiers travaux sur l'autobiographie, dans les années 1970. Mais ces recherches étaient très marginales, ou bien n'étaient pas des recherches en littérature, parce que ces genres n'étaient pas considérés véritablement comme des genres littéraires : la biographie et les mémoires, en tant que genres, relevaient de l'histoire, le journal intime n'était genre littéraire que lorsque son auteur était par ailleurs un littérateur reconnu (Gide par exemple), et les études, rares, mettaient l'accent sur la personne¹¹, voire le caractère¹², de celui qu'on n'appelait pas encore le diariste.

L'histoire de l'autobiographie est indissociable en France du nom de Philippe Lejeune, qui fut le premier à s'intéresser à l'autobiographie en tant que genre autonome à part entière. Jusque dans les années 1960 en effet, les travaux des chercheurs en littérature avaient essentiellement porté sur tel ou tel autobiographe (Rousseau, Chateaubriand, Stendhal et bien d'autres font l'objet d'études depuis longtemps), mais aucune monographie sur l'autobiographie n'existait dans le champ universitaire. Lejeune rappelle ainsi dans un texte récent combien le genre restait ignoré en France lorsqu'il en est venu à la fin des années 1960 à s'intéresser à lui et à en faire son objet de travail :

Je n'avais pas idée que la « recherche », cela pouvait se faire hors des chemins battus. Il fallait être canoniquement correct. C'est seulement vers 1968 que j'ai découvert qu'il existait, en France, un grand territoire inexploré, d'une richesse inouïe : l'autobiographie. Inexploré parce qu'il était méprisé. Toute la critique était persuadée qu'Albert Thibaudet avait eu raison, en 1935, de décréter ceci : « L'autobiographie est l'art de ceux qui ne sont pas artistes, le roman de ceux qui ne sont pas romanciers. » [...] À cette époque, on étudiait quelques rares chefs-d'œuvre (Rousseau, Chateaubriand, Stendhal), jamais l'ensemble du genre. Une seule exception dans ce désert critique : un article d'une vingtaine de pages, illuminant, de Georges Gusdorf. La situation m'était apparue en travaillant pour rédiger un article d'encyclopédie sur l'autobiographie dans le monde. Dans le domaine anglo-saxon, ou allemand, il existait plein d'études critiques, c'était déjà un sujet classique. En France, rien. (Lejeune 2005a)

-
11. Cf. la thèse d'Alain Girard, *Le Journal intime et la notion de personne*, publiée en 1963. Il est cependant notable que la première partie de l'ouvrage comporte une histoire du genre, ainsi qu'une définition du journal intime et des « genres voisins » (chroniques quotidiennes et journaux externes, mémoires, confessions, souvenirs, correspondances, carnets et cahiers, roman personnel).
 12. Une des premières études sur le genre est paru dans la collection d'essais philosophiques « Caractères. Caractériologie et analyse de la personnalité » des éditions PUF : Michèle Leleu, *Les journaux intimes*, PUF 1952. L'auteur explique en introduction qu'il s'agit pour elle de « tenter une application de la science du caractère aux données si riches, presque inépuisables, qu'il [le journal intime] nous procure sur l'individu. [...] L'examen du journal ainsi considéré comme un « révélateur » du caractère de l'auteur nous amènera à déterminer si des relations de causalité peuvent être établies entre ce caractère et la physionomie, l'allure, le contenu même du journal, à discerner, s'il y a lieu, l'existence de « familles » tant parmi les journaux que parmi les caractères de leurs auteurs, à nous demander enfin s'il y a bien correspondance entre les unes et les autres. » (p. 4).

Deux ouvrages de Lejeune marquent ainsi le début des études sur l'autobiographie : *L'Autobiographie en France*, en 1971, réédité et réactualisé en partie en 1998 ; *Le Pacte autobiographique*, en 1975 (qui reprend en partie des articles publiés entre 1972 et 1974) promis à un grand succès, et remis à jour dans une « nouvelle édition augmentée » lors de sa parution en collection de poche en 1996. Ces deux ouvrages sont fondateurs en ce sens qu'ils prennent au sérieux l'autobiographie en tant que *genre* littéraire qui, en tant que tel, était à l'époque *invisible*. Lejeune a souvent raconté comment sa passion pour les écrits autobiographiques et sa pratique du journal ont fini par s'imposer à lui comme objet d'étude universitaire ; il a également évoqué la façon dont il a proposé l'autobiographie, à deux reprises, à des éditeurs, alors qu'elle n'était pas prévue comme un sujet autonome pertinent :

En 1969, une encyclopédie thématique m'avait proposé d'écrire un article sur un genre littéraire. J'avais fait ajouter l'autobiographie, qui n'était pas prévue sur la liste. Finalement, l'encyclopédie a changé de formule et mon article n'a pas été publié [...]. J'ai décidé d'écrire le livre que j'aurais voulu pouvoir lire pour rédiger mon article. (Lejeune 2005b, p. 12)

Chez l'éditeur Armand Colin, la collection « U », en 1970, avait des livres sur les genres suivants : le drame, la tragédie, la comédie, le roman, la poésie, la critique littéraire et l'histoire. J'avais proposé d'ajouter l'autobiographie, mais modestement, sur un strapontin, dans une collection de format plus petit, qui s'appelait « U2 ». (Lejeune 2005b, p. 21-22)

Cette *invisibilité* de l'autobiographie en tant que genre est un phénomène intéressant. L'autobiographie existait évidemment avant 1970, à la fois en tant que pratique d'écriture (la « pratique autobiographique consciente » existe depuis au moins le XVII^e siècle : Aron *et al.* 2002, p. 33) et en tant que concept littéraire : le terme, apparu vers 1850 (Lecarme 1997, p. 7), était défini dans les dictionnaires et utilisé couramment, y compris chez les spécialistes en littérature. Il faut pourtant dissocier l'histoire de l'autobiographie et l'histoire du genre « autobiographie », qui n'existe réellement qu'à partir du moment où il est perçu en tant que tel. Et cet éclairage nouveau sur un corpus parfois ancien se traduit depuis les années 1970 par un nombre de publications impressionnant, au point que Lejeune, en introduction de la bibliographie de l'édition 1998 de *L'Autobiographie en France* évoque « la prodigieuse explosion théorique et critique du dernier quart de siècle ». (p. 112)

En effet, si Lejeune est l'inventeur en 1973, dans la jeune revue *Poétique* du Seuil, du « pacte autobiographique » et le défricheur théorique de ce terrain encore inexploré, il n'est pas le seul à s'intéresser à cette époque aux écrits autobiographiques, et il faut replacer ses travaux dans leur contexte, non pour leur dénier leur originalité, mais pour mieux comprendre ce qui les porte. La seconde moitié du vingtième siècle voit en effet l'autobiographie devenir un phénomène éditorial¹³, tant par le nombre de titres que par leur variété : autobiographies d'inconnus, de célébrités mais aussi d'écrivains d'horizons divers (d'Aragon à Yourcenar en passant par Perec, Sarraute ou Barthes ; voir par exemple le répertoire

13. Cf. Lecarme 1997, p. 8 ou Lejeune 1971-1998, p. 5.

proposé par Lejeune 1971-1998, p. 75 à 110), qui contribuent à donner au genre ses lettres de noblesse tout en le renouvelant.

L'autobiographie *stricto sensu* n'est pas seule à bénéficier d'une telle reconnaissance : cette vague porte également d'autres types d'écrits autobiographiques comme les journaux intimes ou les correspondances, dont la publication se multiplie tout au long du vingtième siècle, en même temps que les récits de vie et les biographies¹⁴. Et cet engouement des lecteurs s'accompagne lui aussi d'une reconnaissance progressive et d'une légitimation des genres autobiographiques et biographiques. Pour en rester dans le seul domaine des études littéraires (et en laissant de côté donc les travaux des historiens), plusieurs études importantes sont publiées en une petite quinzaine d'années, entre 1970 et 1985 : sur le journal intime (Didier 1976 ; Del Litto 1978, qui réunit des textes d'un colloque tenu à Grenoble en 1975), sur l'autobiographie, (Lejeune 1971 et 1975 ; *Revue d'Histoire littéraire de la France* 1975, qui réunit les contributions à un colloque tenu à la Sorbonne cette même année ; May 1979), sur l'autoportrait (Beaujour 1980) sur la biographie (Madélnat 1984, *Poétique* 1985), sur les récits de vie (*Revue des Sciences Humaines* 1983). Quant à la correspondance, c'est par exemple en 1970 que l'universitaire américain Philip Kolb publie en France le premier volume de l'immense correspondance de Marcel Proust, dont la publication s'étalera ensuite pendant plusieurs dizaines de volumes et d'années ; c'est en 1973 que la prestigieuse bibliothèque de la Pléiade publie le premier tome de la *Correspondance* de Flaubert, dans l'édition de Jean Bruneau¹⁵.

Les genres biographiques dans les manuels des années 1970-1980

Si ce foisonnement des recherches sur les genres (auto)biographiques n'a pas d'influence directe sur les programmes de 1981 ni sur ceux de 1987-88, il a des répercussions sur les manuels. Dès les années 1970, l'autobiographie (et dans une moindre mesure parfois le journal ou d'autres genres proches) commence à pénétrer l'édition scolaire.

Les manuels qui donnent le plus de visibilité à l'autobiographie (et ce dès les années 1970) sont ceux qui rompent avec l'organisation chronologique. C'est le cas par exemple de la collection *Littérature et langage* (en 5 volumes) dirigée par Henri Mitterand chez Nathan en 1977, qui consacre un volume à la trilogie suivante : roman, récit non romanesque et cinéma. Dans ce manuel, le *récit non romanesque* recouvre le *mythe*, l'*histoire*, et les *mémoires et confessions*, qui font l'objet d'une partie assez importante, dans laquelle on trouve des récits de voyage (Marco Polo ou Bougainville), des mémoires historiques (César ou De Gaulle, par exemple), ainsi que des confessions et des autobiographies (parmi lesquels Rousseau bien sûr, mais aussi Saint-Augustin, Chateaubriand ou Sartre). La même année, Bordas sort lui aussi deux manuels non chronologiques, un premier tome intitulé *Les thèmes*, un deuxième *Les genres*. Ce dernier consacre une large place aux écrits

14. Cf. Madélnat 1984.

15. Pour une bibliographie chronologique et commentée des éditions de la correspondance de Flaubert, voir Y. Leclerc, « Les éditions de la correspondance de Flaubert », *Revue de l'Aire, Recherches sur l'épistolaire*, n° 27, hiver 2001, Librairie Honoré Champion, p. 157-166.

autobiographiques : un dossier sur l'autoportrait littéraire, des extraits de journaux intimes et surtout un chapitre consacré aux « pactes autobiographiques » (p. 325), sous ce titre apparemment emprunté à Lejeune (qui n'est cependant pas cité).

Le principe des anthologies chronologiques rend plus difficile l'affichage de l'autobiographie, mais elle est pourtant présente dans les trois grandes collections par siècles parues dans les années 1980, *Textes et contextes*, chez Magnard, *Itinéraires littéraires* chez Hatier, et *Littérature. Textes et documents*, chez Nathan¹⁶. Tout d'abord, dans les trois collections, elle est répertoriée dans les index de notions. Ensuite, chez Hatier et Nathan, qui proposent des groupements de textes possibles, en fin d'ouvrage ou en encadré à la suite d'un extrait, l'autobiographie n'est pas oubliée : elle fait l'objet de plusieurs propositions de groupements, que ne renieraient pas les manuels actuels¹⁷. Enfin, toujours chez Nathan et Hatier, elle fait également l'objet d'une page « leçon » (dans les deux cas d'ailleurs à la suite du chapitre sur Chateaubriand). Dans Nathan *XIX^e* (p. 51), cette page, intitulée « Autobiographie et Mémoires », adopte une perspective plutôt générique (post-structuraliste ?), en essayant de définir l'autobiographie par rapport aux « genres voisins » que sont le roman autobiographique, l'essai ou l'autoportrait, le journal intime et surtout les mémoires. La page est nettement inspirée des travaux de Lejeune : la synthèse propose d'ailleurs sa célèbre définition de l'autobiographie¹⁸, en nommant et en présentant ainsi son auteur : « Lejeune, qui a consacré l'essentiel de ses recherches à ce genre de récits aux contours incertains ». Hatier *XIX^e siècle* (p. 56) pose la question du genre, mais son entrée est plus d'histoire littéraire, mettant en relation autobiographie, introspection et romantisme. Pas de mention de Lejeune cette fois.

Je ne peux pas finir ce tour de l'entrée de l'autobiographie dans l'édition scolaire sans mentionner un volume de la célèbre collection « Profil » chez Hatier, paru en 1988 sous la plume d'Adeline Lesot¹⁹ et intitulé *L'autobiographie de Montaigne à Sarraute. Thèmes et questions d'ensemble*. S'ouvrant sur la définition de Lejeune (dont les travaux sont cités en notes), l'ouvrage fait un tour d'horizon du genre et de ses problématiques, et analyse une série de textes autobiographiques, dont plusieurs « pactes ». Si la collection entretient l'ambiguïté en plaçant l'autobiographie à côté de « thèmes » littéraires comme *La nature*, *La fuite du temps*

16. Je laisse de côté les anthologies encore utilisées à cette même époque, mais plus anciennes, comme celles de Lagarde et Michard chez Bordas. Cependant, à la même époque, Bordas offre aux enseignants un petit fascicule intitulé *Carrefour des thèmes*, qui fournit un « index thématique général » de la collection Lagarde et Michard, ainsi qu'une « liste des exercices en vue du baccalauréat ». Une entrée est consacrée à l'autobiographie (avec un recensement des textes dans tous les volumes de la collection), qui fournit même deux groupements « problèmes de l'autobiographie » et « autobiographie et création littéraire » (p. 15), ainsi que des sujets d'essais et de compositions françaises (p. 8).

17. Nathan *XVIII^e* 1987, p. 307 par exemple : Saint-Augustin, Montaigne, Rousseau, Restif de la Bretonne, Chateaubriand, Sand, Stendhal, Proust, Colette, Green, Sartre, Beauvoir, Leiris et Duras.

18. « Nous appelons autobiographie le récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. » (Lejeune 1998, p. 10 ; 1^{ère} édition 1971)

19. Qui fait d'ailleurs partie des auteurs du volume *XIX^e siècle* chez ce même éditeur. Il est intéressant de voir cohabiter ainsi, chez un même éditeur et dans une même équipe d'auteurs, deux discours sensiblement différents sur l'autobiographie.

ou le *Voyage et exotisme au XIX^e siècle*, titres d'autres volumes de la collection, la « Présentation du thème » s'achève pourtant sur ces mots : « Aujourd'hui, on peut dire que l'autobiographie est un genre littéraire » (p. 4).

L'autobiographie est donc devenue, en cette fin des années 1980, un genre légitime à l'école. Cette légitimité s'accompagne d'une relative visibilité, comme en témoigne le « Profil », et cette visibilité touche également des genres voisins, comme les mémoires, le journal intime ou le roman autobiographique, souvent évoqués dans les pages « leçons ». Mais cette situation est encore fragile : en 1988, le *Précis de littérature* paru chez Magnard dans la collection « Organibac », collection qui se veut alors très innovante, consacre sa deuxième partie aux *Genres* et ne répertorie que trois genres littéraires : le roman, le théâtre et la poésie. L'autobiographie n'est même pas présente dans l'index des notions. Un autre manuel « moderne »²⁰ de 1984, *Le français au lycée*, d'Alain Pagès et de Joëlle Pagès-Pindon, chez Nathan, qui réserve tout un chapitre aux *Genres littéraires*, cite l'autobiographie dans une case d'un tableau visant à classer empiriquement les genres de la prose : l'autobiographie est une « sous-classe » du « genre critique », aux côtés de « l'essai historique, littéraire et philosophique » et du « journal intime ». Il n'en sera question nulle part ailleurs au cours des 250 pages du manuel.

L'autobiographie divise donc encore les manuels, mais elle commence nettement à exister scolairement. Il n'en est pas de même pour les autres genres : le journal est réduit à la portion congrue (un extrait du journal de Stendhal et un de celui des Goncourt par exemple dans Nathan *XIX^e*) et participe de l'autobiographie dans les groupements de textes ; le roman est *autobiographique* quand personnage et intrigue empruntent à l'auteur et à sa vie, mais la notion n'est pas problématisée ni interrogée. Enfin, ce « biographique », quand biographique il y a, exclut complètement la biographie, romancée ou non. Pour en rester par exemple à un auteur classique comme Chateaubriand, bien représenté dans les volumes *XIX^e* (que ce soit chez Nathan, Hatier ou Magnard), il est notable que les corpus proposés par ces trois anthologies prévoient des extraits d'œuvres de genres variés (*René, Atala, Génie du christianisme, Les Martyrs, Itinéraire de Paris à Jérusalem, Essai sur les révolutions, Mémoires d'outre-tombe*), à l'exclusion de la *Vie de Rancé*, jamais présente, et qui fait en revanche une entrée remarquable dans les manuels depuis 2001. Et si l'on trouve dans Nathan *XIX^e* (et pas dans les deux autres) un extrait du « roman biographique »²¹ qu'est *Une vie* de Maupassant, introduction et questionnaire invitent les élèves à réfléchir sur le réalisme, pas sur le biographique. Les seules biographies présentes dans les anthologies sont les notices au sujet des auteurs. Encore sont-elles absentes chez Magnard, qui revendique d'ailleurs dans son avant-propos de « n'avoir pas fait seulement un nouveau manuel, mais un manuel *autre* ». L'abandon des notices biographiques en est un des signes ostentatoires. L'invisibilité de la biographie comme genre littéraire se double ici du soupçon que l'on fait peser sur le recours à la vie de l'auteur comme mode

20. Ceci expliquant d'ailleurs peut-être cela : la typologie sur laquelle ce manuel s'attarde vraiment est celle des « types de texte ».

21. On reconnaîtra bien sûr ici la formule des programmes de 2001 : voir *supra*, p. 192.

d'approche des textes, perceptible dans cet autre extrait de l'avant-propos qui lui préfère « l'histoire des hommes », en donnant comme objectif au manuel de

réinscrire avec précision textes et auteurs dans l'histoire des hommes (dont l'histoire littéraire constitue certes une partie importante, mais qu'il convient de toujours mesurer à la première). (p. 5)

LE BIOGRAPHIQUE DANS LES MANUELS DEPUIS 2001

Les manuels depuis 2001

Les manuels publiés depuis 2001 pour les classes de première prennent en compte le biographique, et réservent donc plusieurs chapitres à cet objet d'étude. En 2005, une partie des manuels parus en 2001 a fait l'objet d'une réédition, parfois avec des remaniements sensibles, notamment concernant les exercices du baccalauréat. En effet, la mise en place des programmes et des épreuves de l'EAF s'est faite en plusieurs épisodes : il y a d'abord eu deux versions sensiblement différentes du programme de première, l'une « évolutive » en juin 2000, l'autre définitive en juillet 2001²² ; il y a eu aussi deux versions des documents d'accompagnement, l'un « évolutif » pour la seconde en juillet 2000 et l'autre définitif pour la seconde et la première en septembre 2001 ; quant au texte régissant les nouvelles épreuves du baccalauréat, il n'a été publié qu'en juin 2001, alors que s'achevait déjà la première année de mise en place des nouveaux programmes en seconde ; les annales zéro ont suivi, dans le courant du dernier trimestre 2001, c'est-à-dire quelques mois seulement avant la première session des nouvelles épreuves, en juin 2002. On comprend aisément que les manuels publiés en septembre 2001, deux mois seulement après les programmes définitifs et en même temps que leurs accompagnements, aient pu être parfois en léger décalage.

Pour voir ce que les manuels donnent à lire dans ce cadre du biographique, et ce qu'ils en font en terme d'enseignement-apprentissage, j'ai dépouillé 13 manuels²³, c'est-à-dire la quasi totalité des manuels parus depuis 2001 et spécifiquement destinés à la classe de première²⁴. Sur ces 13 manuels, 4 sont des rééditions remaniées en 2005, et le nombre de collections²⁵ différentes (il y a parfois deux collections concurrentes chez le même éditeur) s'élève donc à 9.

22. Pour les différences concernant le biographique, cf. p. 189.

23. La bibliographie complète des manuels est en fin d'article.

24. J'ai donc laissé de côté les manuels « de méthode », généralement destinés aux classes de seconde et de première.

25. J'appelle « collection » un ou plusieurs manuels pris en charge par la même équipe et/ou dirigé-s par la même personne ou équipe, qu'ils soient publiés en même temps ou non : une collection pourrait donc être constitué, par exemple, de deux manuels dirigés par X la même année, l'un pour la seconde, l'autre pour la première ; ou bien ce pourrait être deux manuels dirigés par X, l'un en 2001, l'autre en 2005.

Par ailleurs, pour essayer de cerner les ruptures et les continuités dans le choix des textes et de leurs appareillages, avant et après 2001, j'ai comparé trois collections, chez trois éditeurs différents :

– chez Bordas, les manuels dirigés par Marie-Hélène Prat et Maryse Aviérinos, rejoints ensuite par Denis Labouret²⁶, puis en 2005 par Jean-Pierre Aubrit : en 1997, il s'agit d'une anthologie chronologique en deux tomes²⁷, *Littérature. Textes, histoire, méthode*, destinée aux élèves de seconde, première et terminale ; en 2001, les mêmes auteurs refondent leur anthologie pour offrir aux élèves et à leurs enseignants un volume adapté à chaque classe, et je m'intéresse donc ici au volume destiné aux classes de première ; puis en 2005 paraît une nouvelle édition de ce manuel, sous le même titre, « à la lumière de plusieurs années d'application de la réforme »²⁸ ;

– chez Nathan, les manuels de Pagès et Rincé : en 1996, Alain Pagès et Dominique Rincé dirigent deux manuels articulant anthologie et méthodologie, l'un pour la classe de seconde, l'autre pour la classe de première – c'est ce dernier qui m'intéresse ici ; en 2001, l'éditeur refond ses manuels, confie les manuels de méthode à Pagès et ceux de littérature à Rincé, qui dirige donc un manuel de première conforme aux nouveaux programmes (*Français 1^{ère}, Textes, analyse littéraire et expression*) ; en 2005, une équipe en partie renouvelée et agrandie, mais toujours sous la direction de Rincé, se charge d'une nouvelle mouture du manuel de première, intitulé simplement *Français Littérature 1^{ère}* ;

– chez Hatier, les trois manuels *Littérature 1^{ère}* dirigés par Hélène Sabbah, successivement en 1996, 2001 puis 2005.

Que ressort-il de cette analyse, concernant la constitution même du corpus des textes biographiques ? Plusieurs questions me semblent devoir être soulevées : y a-t-il des genres biographiques mieux ou plus représentés que d'autres ? Quels sont les nouveaux genres biographiques introduits ? L'introduction du biographique a-t-elle modifié le corpus scolaire des textes ?

Genres biographiques et fiction

Une des particularités du biographique dans les programmes de 2001 est d'adjoindre à la biographie et à l'autobiographie des genres appartenant au domaine de la fiction : roman biographique et autobiographique.

Le roman autobiographique est depuis longtemps identifié par l'école (qui n'en fait d'ailleurs pas forcément un genre à part) : on trouve cette appellation dans les anthologies d'avant 2001 pour des œuvres comme *la Recherche du Temps perdu*, ou pour la trilogie de Jules Vallès. De ce point de vue, les choses ont peu changé, mais, là où le roman autobiographique renvoyait essentiellement à la vie de l'auteur, il permet surtout dans les nouveaux manuels de réfléchir sur l'autobiographie, à qui il est confronté. On peut ainsi comparer la présentation d'un même extrait d'*Adolphe* de Constant dans Bordas 1997 et Bordas 2001 : dans le premier, une notice biographique chapeaute la page, et évoque « la passion houleuse » avec Mme de

26. Qui passe du statut de collaborateur à celui de co-directeur entre 1997 et 2001.

27. Tome 1 : Moyen âge, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles ; tome 2 : XIX^e et XX^e siècles.

28. Avant-propos, p. 3.

Staël (dont un extrait de *Corinne* figure en vis-à-vis sur la page d'à côté) et se termine ainsi : « Au-delà de la confession personnelle, ce livre est l'un des premiers grands romans français à témoigner du "mal du siècle" ». L'accent est donc mis sur la « confession » de l'auteur, et sur sa personnalité torturée. En 2001, le manuel présente donc le même extrait, mais sans notice biographique. L'introduction du passage commence ainsi : « Sous les traits d'Adolphe, l'auteur relate sa liaison orageuse avec Germaine de Staël, tout en fusionnant le souvenir de plusieurs autres liaisons pour recomposer l'histoire d'Adolphe et d'Ellénore. » Sur la page d'à côté figure cette fois un extrait du *Cahier rouge*, autobiographie de Constant restée à l'état d'ébauche. L'extrait sert donc ici à réfléchir sur les liens entre autobiographie et roman autobiographique, ainsi que sur les processus de création.

Le roman biographique, quant à lui, est une catégorie jamais présente dans les manuels d'avant 2001. J'ai évoqué *supra* le cas du roman de Maupassant, *Une Vie*, qui figure dans une anthologie d'avant 2001 sans que ce terme soit utilisé. Or, si les manuels d'après 2001 proposent des romans autobiographiques, ils ne proposent en revanche pas de « roman biographique », mais plutôt des « biographies romancées », voire des « biofictions », (sur le modèle des autofictions), comme Nathan-Rincé 2005 (p. 345), qui classe *Une Vie* dans cette catégorie, mais qui n'en propose aucun extrait. Il semble en fait que ce qui intéresse les manuels ne soit pas tant le roman biographique que les travestissements de l'écriture biographique. Ce sont les ambiguïtés inhérentes au genre biographique, qui flirte toujours avec le romanesque²⁹, que la plupart des manuels ont choisi de mettre en avant. Autrement dit, les « romans biographiques » sont surtout une manière d'interroger le genre de la biographie, d'en questionner les limites, entre hagiographie, histoire et roman. Nathan-Rincé 2005 propose ainsi une courte séquence intitulée « de la biographie à la biofiction », qui va d'un extrait de *La Légende dorée* de Voragine à un extrait d'une biographie imaginaire d'un fils de Rousseau. C'est dans ce sens qu'il faut sans doute comprendre aussi l'ajout par bon nombre de manuels de trois autres genres qui n'étaient pas prévus en tant que tels par le programme : « autobiographie fictive » (les *Mémoires d'Hadrien* de Yourcenar sont ainsi présents dans 5 manuels sur 13), « biographie fictive » ou « roman-mémoires » et « journal fictif », qui fonctionnent comme des miroirs, dans lesquels on peut regarder autrement les caractéristiques des genres imités.

Les nouveaux genres biographiques : biographie et journal

Un des objectifs affichés des auteurs des programmes de 2001 était d'élargir le corpus des genres à proposer aux élèves, tout en clarifiant le cadre générique :

29. F. Dosse (2005, p. 57) qualifie la biographie de genre « impur » : « Genre hybride, la biographie se situe en tension constante entre une volonté de reproduire un vécu réel passé selon les règles de la *mimesis*, et en même temps le pôle imaginaire du biographe qui doit recréer un univers perdu selon son intuition et ses capacités créatives. Cette tension n'est certes pas le propre de la biographie, on la retrouve chez l'historien confronté à l'acte même de faire de l'histoire, mais elle est portée à son paroxysme dans le genre biographique qui relève à la fois de la dimension historique et de la dimension fictionnelle. »

[L]’habitude établie depuis environ vingt ans (depuis la révision des programmes de 1980-1981) est de limiter les *cadres génériques* à un quatuor un peu étroit : théâtre, poésie, roman et « littérature d’idées ». Outre qu’il mélange des carottes et des lapins (le théâtre et la poésie ne se situent pas sur un même plan de spécialisation que le roman), il fait de la « littérature d’idées » un fourre-tout – donc un fourre-n’importe-quoi – qui laisse à croire que par ailleurs la littérature serait sans idées... et il exclut des genres de première importance. [...] Il est donc à la fois nécessaire de conserver un cadre générique et de préciser sa raison d’être et son extension. Sa raison d’être : les genres sont des codes culturels, collectifs, par lesquels une société, voire une civilisation, organise ses échanges. Son extension : il est des genres historiquement très importants, comme le dialogue, le récit de vie (biographique ou autobiographique) ou les formes de l’épistolaire qui, en termes de nombre et de qualité d’œuvres pèsent autant que le roman, qui n’a dominé que durant un peu plus d’un siècle. Il convenait donc de clarifier et d’élargir cet espace de référence. (Petitjean et Viala 2000, p. 23)

Cet objectif a produit des effets visibles, mais très différents selon les genres concernés : autobiographie, mémoires, biographie, journal intime, romans autobiographiques et romans biographiques ne sont en effet pas traités à égalité. Mais, pour la biographie ou le journal intime, la place qui leur est faite est sans précédent.

Le cas de la biographie est d’ailleurs assez spectaculaire : généralement absente, en tant que genre littéraire spécifique, des manuels antérieurs, elle est désormais présente dans tous les nouveaux manuels à partir de 2001. Trois manuels (Hachette 2001, Bréal 2001 et Bertrand-Lacoste 2002) lui font même une place équivalente voire supérieure à l’autobiographie. Si les autres manuels ne vont pas toujours aussi loin, il est clair cependant que la biographie a partout changé de statut : cantonnée jusqu’ici aux notices biographiques en tête de chapitre voire en fin de manuels, jamais identifiée comme objet de travail possible avec les élèves³⁰ (les notices n’étaient par exemple jamais accompagnées de consignes), la biographie devient visiblement un objet disciplinaire à part entière³¹.

De quelles biographies s’agit-il ? Sur ce point, une confrontation entre les deux éditions 2001 et 2005 du manuel dirigé par Sabbah chez Hatier est intéressante : en 2001, le chapitre « Biographies et récits de vie » propose 9 textes très divers : biographies d’écrivains (deux notices biographiques scolaires de Flaubert ; deux extraits de biographies de Balzac), extrait d’une préface à une biographie de Magritte, extrait du *Contre Sainte-Beuve* de Proust, des « *Carnets de notes* » des *Mémoires d’Hadrien* de Yourcenar, d’*Un souvenir d’enfance de Léonard de Vinci* de Freud, et même un extrait d’un article sur James Dean publié dans un ouvrage commémorant les 50 ans de *Paris-Match*. En 2006, dans le même chapitre, il y a plus de textes (11 en tout) mais ils sont moins diversifiés : James Dean et Magritte

30. Ce qui ne veut pas dire bien sûr que les pratiques des enseignants ne soient allées en la matière plus loin que les manuels.

31. Voici par exemple les problématiques – également très nouvelles dans un manuel – des dossiers consacrés à la biographie dans Bertrand-Lacoste 2002 : « La biographie comme résultat d’une mise en scène », « Le biographe est-il un historien ? », « Entre fétichisme et biographie, qu’est-ce qu’écrire la vie des artistes ? ».

ont disparu au profit de Molière et Camus (un extrait du *Roman de Monsieur de Molière* de Bougalkov, deux passages d'*Albert Camus, une vie* par Todd), un extrait d'une troisième biographie de Balzac a été ajouté, Plutarque a fait son entrée, et Freud a été supprimé. Au final, le chapitre est donc nettement recentré sur les biographies d'écrivains, et le texte de Plutarque, qui ouvre le chapitre, donne au genre une caution historique qui n'était pas présente dans l'édition 2001.

C'est aussi la tendance dans tous les autres manuels. Il s'agit bien de littériser et de légitimer le genre biographique, lui qui sort d'une longue période de purgatoire :

Le caractère hybride du genre biographique, la difficulté de le classer dans telle ou telle discipline organisée, l'écartèlement subi entre des tentations contradictoires, comme la vocation romanesque, le souci d'érudition, la tenue d'un discours moral de l'exemplarité, en ont fait un sous-genre longtemps source d'opprobre et souffrant d'un déficit de réflexion. Méprisé par le monde savant des universitaires, le genre biographique n'en aura pas moins connu un succès public qui ne s'est jamais démenti, attestant qu'il répond à un désir au-delà des fluctuations de la mode. (Dosse 2005, p. 9)

Les biographies d'écrivains sont ainsi privilégiées, et les écrivains en question sont des auteurs reconnus. En témoigne la liste suivante, qui rassemble tous les écrivains qui sont *sujets* de biographie dans l'un ou l'autre des manuels de mon corpus : Balzac, Barthes, Camus, Chateaubriand, Flaubert, Gary, Gautier, Hugo, Malraux, Molière, Musset, Montaigne, Pascal, Proust, Rousseau, Saint-John Perse, Stendhal et Voltaire. Une autre façon de donner au genre ses lettres de noblesse est de convoquer comme *auteurs* de textes biographiques des écrivains (on trouve ainsi dans les manuels : Absire, Amyot, Barnes, Boulgakov, Chateaubriand³², Condorcet, Gautier, Maurois, Saint-Simon, Soupault, Schwob, Valéry, Voltaire et Zweig), des essayistes et critiques reconnus (Barthes, Starobinski), ou des spécialistes reconnus du genre (Lacouture, Orioux, Painter et Todd). Enfin, certains manuels ancrent le genre dans l'histoire littéraire grâce à un auteur d'une époque plus ou moins lointaine : Joinville (Bréal 2001 ; Delagrave 2001), Voragine (Bréal 2001), Suétone (Nathan Rincé 2005) et surtout Plutarque (Hachette 2001 et 2005, Bréal 2001, Delagrave 2001, Hatier 2005).

Si le journal, contrairement à la biographie, était un genre littéraire identifiable dans certains manuels d'avant 2001, sa place était extrêmement marginale. Mais lui est resté marginal dans les nouveaux manuels : il n'y a d'ailleurs *aucun* extrait de journal dans 5 manuels sur 13 (Hachette 2001, Nathan-Rincé 2001, Bertrand-Lacoste 2002, Nathan 2003 et Magnard 2005). Certaines rééditions ont certes introduit un ou des extraits de journaux, mais de façon relativement timide : un extrait du *Journal* des Goncourt dans Nathan-Rincé 2005 ; deux extraits (Goncourt et Guéhenno) dans Hatier 2005. Seul Bordas 2001 et 2005 sortent vraiment du lot, puisqu'ils présentent chacun 4 à 5 extraits. Il faut dire que l'édition précédente comprenait déjà deux extraits de journaux (Renard et Georges Sand). Mais alors qu'en 1997 l'extrait du *Journal* de Sand était en contrepoint d'un extrait de Musset, il est désormais autonome et étudié pour lui-même.

32. Pour *La Vie de Rancé*.

Marginal, le genre est aussi très circonscrit, puisqu'il est représenté exclusivement par des journaux d'écrivains : à côté de Giono, Colette, Annie Ernaux, Catherine Pozzi et Vigny, (qui ne sont présents que dans un seul des 13 manuels), on trouve Gide (présent dans 2 collections), les frères Goncourt (*idem*), Guéhenno (1 collection), Renard (*idem*), Georges Sand (*idem*) et Stendhal (*idem*). Cette unanimité des manuels rejoint ce qui se passe déjà pour le biographique : biographies d'écrivains (ou écrites par des écrivains) et journaux d'écrivains laissent dans l'ombre tout un pan de ces genres, en les annexant à la littérature. Pourtant, comme le souligne Philippe Lejeune (2004, p. 16-17), la pratique du journal est une réalité chez bon nombre de lycéens :

[D]es six genres qui composent le « biographique », le journal est le seul qui corresponde à une pratique spontanée et réelle des élèves. [...] L'adolescence n'est pas l'âge de l'autobiographie. Certes, on en lit avec curiosité – comme des biographies et des récits de vie – mais on n'en produit guère. On est à l'âge projectif, non rétrospectif. L'introspection ira de l'avant, vers le journal intime ou l'autoportrait, dans le travail d'une identité en construction. Mais peut-être ce territoire d'écriture doit-il justement rester libre ?

Le règne de l'autobiographie

Si biographies et journaux intimes ont fait une entrée remarquable dans les manuels, c'est cependant l'autobiographie qui se taille généralement³³ la part du lion dans les chapitres réservés au biographique : 9 extraits chez Magnard 2005, contre 1 pour la biographie ; 12 contre 8 chez Hachette 2005 ; 13 contre 8 et 4 chez Hatier 2005 et Bordas 2005, etc. Certes, le genre était présent dans les manuels avant les programmes de 2001, comme je l'ai montré *supra*, même si les manuels ne les organisaient pas dans un chapitre spécifique. Mais depuis 2001, le corpus autobiographique s'est étoffé et en partie diversifié, ce qui a parfois pour conséquence de brouiller les frontières du genre : je le montrerai essentiellement à partir d'un exemple, la collection dirigée chez Nathan par Dominique Rincé.

Entre la première édition de 1996 et celle de 2005, il y a eu en effet élargissement du corpus. Certes, certaines œuvres sont présentes depuis 1996 dans les trois manuels de la collection : des œuvres canoniques et incontestées – *Les Confessions* de Rousseau³⁴, *Les Essais* de Montaigne, et *Les Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand –, ainsi qu'une autobiographie moderne, *Enfance*, de Sarraute. Mais de nouveaux écrivains ont fait leur entrée : certains appartiennent déjà au corpus scolaire des textes, comme Camus ou Malraux par exemple, mais n'étaient pas présents dans l'édition de 1996 ; d'autres sont plus inattendus, comme César, jusqu'ici plus familier des manuels de latin, et qui figure avec un extrait de la *Guerre des Gaules* ; des auteurs très contemporains ont aussi fait leur entrée, comme Angot. Le plus intéressant est peut-être le cas des auteurs entrés dans une des

33. Dans 10 manuels sur 13.

34. Les *Confessions* sont d'ailleurs présentes dans les 13 manuels, même si Hachette 2001 fait figure d'exception en ne proposant le préambule des *Confessions* qu'en annexe dans un chapitre consacré à Montaigne. Les *Essais* figurent également dans les 13 manuels, et les *Mémoires d'outre-tombe* dans 12 manuels sur 13 : il n'y a aucun extrait dans le Bertrand-Lacoste 2002.

éditions de 2001 ou de 2005 et que l'on retrouve aussi comme nouveaux auteurs « biographiques » dans d'autres manuels : Cohen, Semprun, De Gaulle, Modiano, Leiris (présent dans 5 manuels sur 13), Perec (*W ou le souvenir d'enfance* est quant à lui présent dans 9 manuels sur 13). On voit là se constituer un noyau de textes autobiographiques scolarisés : d'ailleurs, Cohen et Perec ont fait récemment leur entrée dans la collection Profil de chez Hatier (Perec en 2003, Cohen en 2005).

Le corpus s'est élargi également par l'entrée en 2001 et/ou 2005 de nouvelles œuvres d'auteurs déjà présents en 1996 : on (re)découvre ainsi les *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Beauvoir (en 1996, c'est le *Deuxième sexe* qui était présent), la *Vie de Henry Brulard* de Stendhal (en 1996, seuls *Le Rouge et le Noir* et *La Chartreuse de Parme* étaient représentés) ou encore *Les Mots* de Sartre (contre un extrait de *Qu'est-ce que la littérature ?* en 1996), vrai best-seller de l'autobiographie dans les manuels depuis 2001, puisqu'il est présent dans 11 manuels sur 13³⁵ !

Cet élargissement du corpus s'accompagne d'une recatégorisation de certaines œuvres : en 1996 par exemple, les *Mémoires d'Hadrien* étaient désignés par l'expression plutôt philosophique « traité d'humanisme » (p. 415) ; en 2001 ils sont sur la frontière « entre biographie historique et autobiographie apocryphe » (p. 332) ; en 2005, ils deviennent plus simplement « autobiographie fictive ». Plus largement, le point de vue porté sur les œuvres autobiographiques s'est déplacé : en 1996, le manuel étudie Montaigne dans le cadre de l'humanisme et les extraits choisis mettent en avant la sagesse de Montaigne, et la liberté de son écriture (notamment par une lecture suivie du chapitre 13 du livre III) ; en 2005, des extraits de Montaigne se retrouvent dans quatre parties différentes du manuel : l'humanisme ; l'argumentation ; le biographique ; les réécritures. D'une certaine manière, ce sont quatre points de vue sur Montaigne que propose le manuel, et les deux extraits de la partie sur le biographique (l'adresse au lecteur et l'autoportrait du II, 17), absents de l'édition 1996, permettent une lecture des *Essais* moins philosophique.

Mais surtout, la diversification réelle des textes a pour effet de faire exploser le genre autobiographique en une multitude de sous-genres, dont la définition et la délimitation sont parfois floues : de ce point de vue, il est intéressant de confronter les deux listes de genres autobiographiques présentes, l'une dans l'édition 1996 (p. 85), l'autre dans l'édition 2005 (synthèse, p. 347). Dans la première, six genres sont identifiés : autobiographie, autoportrait ou essai, confessions, journal intime, mémoires, roman autobiographique ; dans la seconde, neuf : commentaires, chroniques, mémoires, journal personnel ou intime, essai autobiographique, roman personnel, roman autobiographique, autofiction, fausse autobiographie ou autobiographie fictive. Mais cette précision des étiquettes (qui classe les œuvres en grande partie selon leur titre) va de pair avec un certain flou sur la catégorisation de tel ou tel texte : *La guerre des Gaules* (étiquetée « commentaire » dans la synthèse) est pourtant dans un sous-chapitre intitulé « Les mémoires » ; un extrait des *Essais* et un des *Confessions* figurent dans un sous-chapitre intitulé « l'autobiographie » ; l'introduction des *Mémoires d'une jeune fille rangée* explique que Beauvoir « a laissé une importante autobiographie qui s'ouvre sur les *Mémoires d'une jeune fille rangée* » ; un extrait de *L'Amant* de Duras est classé dans la synthèse parmi les

35. Lui aussi est entré, en 2005, dans la collection Profil chez Hatier.

autofictions, alors que son introduction le qualifie de « roman autobiographique », etc.

CONCLUSION

L'introduction du biographique a incontestablement ouvert le corpus scolaire des textes au lycée, soit par l'introduction de nouveaux auteurs, soit par la découverte ou la redécouverte, chez des auteurs reconnus, d'œuvres moins connues ou moins scolarisées. Elle a également mis sous le projecteur des genres jusqu'ici ignorés ou méprisés, comme la biographie notamment ou dans une moindre mesure le journal intime. Cet élargissement du corpus des textes du lycée, qui est en partie un renouvellement, débouche aussi sur une recatégorisation de certains textes. De ce point de vue, le genre fonctionne comme un point de vue sur un texte : il permet de voir certaines choses, et il en cache d'autres.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARON P., SAINT-JACQUES D., VIALA A. (dir.) (2002), *Dictionnaire de Littéraire*, Paris, PUF.
- BARTHES (1968-1971/2002), *Œuvres complètes, tome III (1968-1971)*, Seuil.
- BEAUJOUR M. (1980), *Miroirs d'encre*, Seuil, collection « Poétique ».
- CHERVEL (1986), *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, INRP-Publications de la Sorbonne.
- CHEVALLARD Y. (1991), *La Transposition didactique*, Paris, La Pensée sauvage, réédition revue et augmentée.
- DEL LITTO V. (réunis par) (1978), *Le Journal intime et ses formes littéraires*, Droz.
- DENIZOT N. (2005), « Classements en genres et autres classifications textuelles », *Recherches* n° 42, *Classer*, Lille, ARDPF, p. 38-61.
- DIDIER B. (1976), *Le Journal intime*, PUF.
- DOSSE F. (2005), *Le Pari biographique*, La Découverte.
- FLAUBERT (éd. 1973), *Correspondance*, Gallimard, collection La Pléiade.
- GASPARINI P. (2004), *Est-il je ? Roman autobiographique et autofiction*, Seuil collection Poétique.
- GIRARD A. (1963), *Le Journal intime et la notion de personne*, Paris, PUF.
- HOUDART-MEROT V. (1998), *La Culture littéraire au lycée depuis 1880*, Paris et Rennes, ADAPT-PUR.
- HOUDART-MEROT V. (2000), « Fonctions de la biographie à travers l'histoire de la discipline », *Le français aujourd'hui* n° 130, « La vie de l'auteur ».
- LAGARDE et MICHARD (coll.) (1989), *Carrefour des thèmes à l'usage des enseignants*, Bordas.
- LECARME J. et LECARME-TABONE É. (1997), *L'Autobiographie*, Armand-Colin, collection « U ».

- LECLERC T. (2001), « Les éditions de la correspondance de Flaubert », *Revue de l'Aire, Recherches sur l'épistolaire*, n° 27, Librairie Honoré Champion, p. 157-166.
- LEJEUNE P. (1998/ 1^{ère} édition 1971), *L'Autobiographie en France*, A. Colin, collection « U2 ».
- LEJEUNE P. (1973), « Le pacte autobiographique », *Poétique* n° 14, Seuil.
- LEJEUNE P. (1975/nouvelle édition augmentée 1996), *Le Pacte autobiographique*, Seuil.
- LEJEUNE P. (2004), « Le journal au bac », *Le français aujourd'hui*, n° 147, *Le Biographique*.
- LEJEUNE P. (2005a), « De l'autobiographie au journal, de l'Université à l'association : itinéraires d'une recherche », Conférence à l'Université Ain Chams (Le Caire), 28 mars 2005 (Colloque *Identité et altérité*), sur le site autopacte.org.
- LEJEUNE P. (2005b), *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Seuil.
- LELEU M. (1952), *Les Journaux intimes*, PUF.
- LESOT (1988), *L'Autobiographie de Montaigne à Sarraute. Thèmes et questions d'ensemble*, Hatier, collection Profil Littérature.
- MADÉLÉNAT D. (1984), *La Biographie*, PUF.
- MAY G. (1979), *L'Autobiographie*, PUF.
- PETITJEAN A. et VIALA A. (2000), « Les nouveaux programmes de français au lycée », *Pratiques* n° 107-108, *Les nouveaux programmes du lycée*, Metz, Cresef.
- POÉTIQUE (1985), n° 63, *Le Biographique*, Seuil.
- PROUST M. (1880-1895/1970), *Correspondance 1880-1895* (texte établi, présenté et annoté par Philip Kolb), Plon.
- REVUE DES SCIENCES HUMAINES (1983), n° 191 (juillet-septembre) et 192 (octobre-décembre), *Récits de vies*, Université de Lille.
- REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE (1975), n° 6, *L'autobiographie*, Armand Colin.
- ROBERT A. (1993), *Système éducatif et réforme*, Nathan.
- VASSEVIÈRES J. (2002), « Les programmes de français à la lumière de leur "accompagnement" », *L'École des Lettres II* n° 7.
- Projet de programme pour les classes de 1^{ère} / Document évolutif / 15 juin 2000*, MEN, CNDP et GTD de français
- Programme d'enseignement de français en classe de première des séries générales et technologiques, Bulletin officiel* n° 40, 2 novembre 2006.

Manuels étudiés

- AUBRIT, AVIÉRINOS, LABOURET, PRAT (dir.) (2005), *Français 1^{ère}*, Bordas.
- AVIÉRINOS, LABOURET, PRAT (dir.) (2001), *Français 1^{ère}*, Bordas.
- AVIÉRINOS, PRAT (dir.) (1997), *Littérature*, 1 et 2 (tome 1 : Moyen âge, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles ; tome 2 : XIX^e et XX^e siècles), Bordas.
- BIGEARD (dir.) (2005), *Littérature 1^{ère}*, Magnard.

- BIET, BRIGHELLI, RISPAIL (1984-1986), *Textes et contextes*, Magnard (4 volumes chronologiques).
- BRUNEL, COUTY (dir.) (1976-1977), *Approches littéraires*. (2 volumes : 1. *Les thèmes*. 2. *Les genres*), Bordas.
- CALAIS, DOUCET (1988), *Précis de littérature*, Magnard (collection « Organibac »)
- CARPENTIER (dir.) (2005), *Lettres et langue I^{ère}*, Hachette-Éducation.
- DÉCOTE (dir.) (1988-1989), *Itinéraires littéraires*, Hatier (5 volumes chronologiques)
- DESAINTEGHISLAIN *et al.*, *Français Littérature*, Nathan.
- JORDY (dir.) (2002), *Français I^{ère}*, Bertrand-Lacoste.
- LAGARDE et MICHARD (coll.) (1989), *Carrefour des thèmes à l'usage des enseignants*, Bordas.
- LANCREY-JAVAL (dir.) (2001), *Des textes à l'œuvre. Français I^{ère}*, Hachette-Éducation.
- MITTERAND (dir.) (1977), *Littérature et langage* (volume 3 : *Le roman, le récit non romanesque, le cinéma*), Nathan.
- MITTERAND (dir.) (1987-1989), *Littérature*, Nathan (5 volumes chronologiques).
- PAGÈS, PAGÈS-PINDON (1984), *Le français au lycée*, Nathan
- PAGÈS, RINCÉ (dir.) (1996), *Lettres I^{ère}*, Nathan.
- RINCÉ (dir.) (2001), *Français I^{ère}. Textes*, Nathan.
- RINCÉ (dir.) (2005), *Français Littérature I^{ère}*, Nathan.
- SABBAH (dir.) (1996), *Littérature I^{ère}*, Hatier.
- SABBAH (dir.) (2001), *Littérature I^{ère}*, Hatier.
- SABBAH (dir.) (2005), *Littérature I^{ère}*, Hatier.
- STISSI *et al.* (2001), *Français I^{ère}*, Delagrave.
- WINTER (dir.) (2001), *Français I^{ère}*, Bréal.